



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 19 mars 2021

Vaccination contre la Covid-19 : la préfecture des Landes et l'ARS veulent une accélération franche et terminer la vaccination des plus âgés.

→ **40 695 personnes ont été vaccinées dans les Landes au titre d'une première injection soit près de 10 % de la population totale**

Parmi les publics ciblés :

40 % des personnes âgées de plus de 75 ans ont été vaccinées par la première dose (19 347) : Personnes résidentes des EHPAD et Unités de soins de longue durée vaccinées dans leur établissement, et personnes du domicile vaccinées dans les 12 centres de vaccination des Landes. Le niveau de vaccination des résidents dans les EHPAD est désormais de 95 %. 71 % de ces personnes ont reçu une deuxième dose de vaccins.

46 % des professionnels de santé ont également été vaccinés avec la 1^{ère} injection.

→ **19 440 personnes ont bénéficié de la deuxième injection au total.**

25 % des personnes âgées de plus de 75 ans ont été vaccinés avec deux doses, tout comme 33 % des professionnels de santé.

La vaccination va s'accélérer dès la 1^{ère} semaine d'avril, avec un nombre de doses mis à disposition de l'ARS des Landes **quasiment multiplié par 3** par rapport à début mars en vaccins Pfizer.

Ajuster la consommation des doses au rythme hebdomadaire des livraisons, tel est l'objectif de la préfecture des Landes et de l'ARS : **augmenter la cadence vaccinale**, en créant de nouveaux centres (ou antennes) et en ajustant au maximum des capacités possibles les centres de vaccination existants.

→ **Des centres de vaccination encore plus nombreux** : Au centre de vaccination de **Morcenx** ouvert depuis mardi 9 mars, va s'ajouter dès lundi 22 mars après-midi le centre de vaccination de **Soustons**, et mardi 23 mars, celui de **St Martin de Seignanx**. Une antenne du centre de Morcenx s'installera à **Tartas** le 13 avril.

Ce sont ainsi 14 centres de vaccination qui seront à plein fonctionnement, auquel il faut rajouter le 15^{ème}, le centre de vaccination mobile.

Le **centre de vaccination mobile** désormais porté par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, interviendra la semaine prochaine à **Gabarret**, avec l'appui de la Commune de Gabarret, de la communauté de communes, et bien sûr avec les professionnels de santé du territoire. Une semaine de vaccination sera également organisée sur la communauté de communes de **Terres de Chalosse** à compter du 6 avril. La communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans est également envisagée.

Plus globalement, **tous les centres de vaccination** seront concernés par ces dotations importantes de vaccins amenant certains à des **déménagements dans des salles plus spacieuses** (ce sera le cas pour les centres de **Mont-de-Marsan, Aire-sur-l'Adour et Saint-Sever**) et la **mobilisation du SDIS pour assurer des lignes de vaccination**

→ **Un appel à contribution auprès des professionnels de santé libéraux** : l'augmentation des cadences ne se fera pas sans large participation des professionnels de santé libéraux. La préfète des Landes et le directeur départemental de l'ARS **lancent un appel aux infirmiers libéraux, médecins, sages-femmes, pharmaciens** désireux d'apporter leur contribution, par vacation de ½ journées hebdomadaires aux centres de vaccination pour réussir cette montée en charge. Les **professionnels retraités** sont également sollicités et tous peuvent se faire connaître sur ars-dd40-alerte@ars.sante.fr et au numéro téléphonique 05 58 46 63 70 afin de renforcer les centres de vaccination de Mont-de-Marsan et Dax notamment.

→ **Cette accélération des vaccinations doit permettre de terminer la vaccination pour les personnes les plus à risque** : âgées de 75 ans et plus et les plus de 50 ans ayant des facteurs de risque. La préfecture et l'ARS insistent pour **que toute personne âgée désireuse de se faire vacciner** se rapproche de sa Commune ou de son médecin traitant, afin qu'au plus tard fin avril, toutes les personnes volontaires aient pu bénéficier d'une vaccination, ou au minimum d'un rendez-vous vaccinal.